



Distr. LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR WG 45/4
18 juin 2021

Original : ANGLAIS

Dix-neuvième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'Action du Programme pour l'Environnement des Caraïbes et seizième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la Protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes.

Réunion virtuelle, du 28 au 30 juillet 2021

L'ÉCONOMIE BLEUE DURABLE – UNE SOLUTION CRUCIALE POUR UN FUTUR DURABLE DANS LES CARAÏBES

Pour des raisons de santé et de sécurité publiques associées à la pandémie de COVID-19, cette réunion est organisée virtuellement. Les délégués sont priés d'accéder à tous les documents de la réunion par voie électronique pour téléchargement si nécessaire.

*Le présent document est reproduit sans édition officielle.

L'Économie Bleue Durable - une solution cruciale pour un futur durable dans les Caraïbes

BROUILLON

Préambule

En 2019, pendant la dernière et quinzième Conférence des parties (COP) de la Convention de Cartagena, les États Membres ont pris conscience et ont souligné l'importance grandissante de l'économie bleue durable comme un élément crucial de leur stratégie de leur futur développement durable. Un sommet de l'économie Bleue s'est tenu lors de la dix-huitième réunion intergouvernementale et la seizième COP, ce qui a été l'opportunité pour les États Membres de discuter des utilisations durables des ressources de l'océan.

L'économie bleue durable est une composante significative et à forte croissance de l'économie mondiale. D'après un rapport par les Nations Unis et la Banque Mondiale, l'économie bleue est vue comme un concept et une pratique qui vise à promouvoir le développement économique, l'inclusion sociale et équité, le développement des sciences et des technologies et l'amélioration continue des conditions de vie. De plus, l'économie bleue vise à prendre en compte la protection environnementale de l'océan, des mers et des zones côtières, le bien-être des océans et leurs écosystèmes et la soutenabilité des ressources des océans. L'économie bleue durable touche à tous les aspects de comment l'océan est utilisé, géré et protégé. Elle a donc un rôle central à jouer dans l'amélioration de la santé de nos océans et dans notre réponse aux challenges globaux auxquels nous faisons face, comme le changement climatique, la perte de la biodiversité, la pollution et la surexploitation des ressources.¹ Des océans en bonne santé contribuent à la plupart des objectifs de développement durable l'objectif 6 – Eau propre et assainissement ; l'objectif 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ; l'objectif 14 – Vie Aquatique et l'objectif 15 – vie terrestre.

En 2019, lors de la dix-huitième réunion intergouvernementale sur le plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et de la quinzième réunion des parties contractantes à la Convention pour la protection et le développement du milieu marin de la région des Caraïbes, les États membres ont reconnu que beaucoup du travail du Secrétariat de la Convention de Cartagena contribue au développement durable des ressources côtières et marines de manière intégrée et est directement lié aux concepts d'« économie bleue durable » ou d'« économies fondées sur l'océan ».

¹ La Science dont nous avons besoin pour l'Océan que nous voulons (Disponible à <https://oceandecade.org/>)

Ce document sur l'économie bleue durable dans la région des Caraïbes est présenté à la dix-neuvième réunion intergouvernementale sur le plan d'action pour le programme pour l'environnement dans les Caraïbes et la seizième réunion des parties contractantes à la convention pour la protection et développement du milieu marin de la région des Caraïbes. Le Secrétariat a préparé ce document, en réponse à la décision des parties contractantes à la COP 15, encourageante. *“le Secrétariat à travailler avec d'autres agences régionales et Parties contractantes pour mieux comprendre les initiatives en cours de l'économie bleue dans la région des Caraïbes. Demander au Secrétariat de préparer un document d'information sur la base de ses conclusions qui sera présenté à la prochaine Conférence des Parties.”*

Recommandation

Recommandation à la dix-neuvième réunion intergouvernementale du Plan d'action pour le Programme pour l'environnement des Caraïbes et à la seizième réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et le développement du milieu marin de la région des Caraïbes (Convention de Carthagène)

1. Un groupe de travail intersessionnel sera convenue, comme approuvé par le Forum des ministres de l'environnement de l'Amérique Latine et des Caraïbes, et en coopération avec le bureau régional de l'UNEP pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (ROLAC) pour explorer les modalités du développement d'une stratégie régionale d'une économie bleue durable.
2. Que les termes de référence pour le groupe de travail soit convenu (Annexe 1), de même que les adhésions proposées (Annexe 2).
3. Que le Secrétariat supporte les tests initiaux du l'UNEP sur une stratégie de l'économie bleue durable en conduisant des initiatives pilote dans la région des Caraïbes, afin de définir le rôle du Secrétariat sur l'économie Bleue dans la région des Caraïbes.

En négociant une telle décision, les États Membres sont invités à considérer les aspects suivants :

- a. L'allocation des ressources permettant l'établissement du groupe de travail, confiée à l'élaboration d'une stratégie régionale pour une économie durable basée sur les océans dans la région des Caraïbes par le biais de consultations régionales.
- b. Établir les partenariats nécessaires, à la fois en relation avec le groupe de travail et le secrétariat, pour garantir l'examen et analyse complets des nombreux problèmes et secteurs complexes liés à ce thème.
- c. L'importance relative de cette question, telle qu'exprimée par les chefs de gouvernements et les ministres de plusieurs pays de la région des Caraïbes, à d'autres problèmes

émergents au cours de la décennie qui pourrait constituer une demande pour les ressources humaines et financières du Secrétariat.

Contexte Régional

Les pays de la région des Caraïbes font face à de nombreux défis économiques qui sont des obstacles majeurs à leurs croissances et développement. La dépendance continue envers un nombre limité de produits exportés associé à la vulnérabilité due aux chocs économiques ainsi qu'aux catastrophes naturelles, place de nombreux pays de la région dans une situation précaire. L'assistance au développement venant de l'étranger a été réduite depuis quelques années et n'est plus une option pour plusieurs pays des Caraïbes. Le passage au statut de revenu intermédiaire signifie également que le financement concessionnel n'est plus disponible, malgré les vulnérabilités économiques de la région. Plus récemment, la pandémie de la Covid-19 a exacerbé les vulnérabilités socio-économiques des pays des Caraïbes, notamment ceux en développement. Compte tenu de ces facteurs, il existe peu d'options disponibles pour déplacer les pays d'un cadre de référence "de la survivabilité à la durabilité". Un domaine prioritaire identifié est donc l'économie bleue, offrant des opportunités de diversification économique, de nouvelles sources de revenus, la croissance économique et la création d'emplois pour la région des Caraïbes.²

Les chefs de gouvernement de l'organisation des États des Caraïbes orientales (OECS) ont approuvé la politique du paysage océanique des Caraïbes orientales depuis 2013, et depuis lors, ont travaillé vers une mise en œuvre nationale. Ils ont organisé une table ronde des investisseurs de l'économie bleue pendant leur mouvement pour le développement durable 2020, et ces 11 membres et observateurs de l'OECS se sont mis au défi de faire un changement de paradigme, en passant des petits États insulaires en développement aux Grands États océaniques. Le directeur général de l'OECS, le Dr Didacus Jules a affirmé :

"Reconnaissant que notre espace marin soit environ 85 fois plus grand que notre espace terrestre et donc l'un de nos plus grands atouts, nous effectuons maintenant une partie du travail fondamental qui nous permettra de revendiquer véritablement cet espace et contribuer au maintien de notre mer des Caraïbes en tant que zone de paix. Nous ne nous voyons plus contraints par les défis généralement associés aux petits États insulaires, et ainsi nous pouvons nous concentrer sur les opportunités qui se présentent d'être de grands États océaniques dans un contexte mondial."³

² L'Économie Bleue : De Concept à Réalité dans la région des Caraïbes (Disponible à : https://blueresources.co.uk/wp-content/uploads/Caribbean_Blue_Economy.pdf)

³ OECS publie une étude de cas sur l'Économie Bleue (Disponible à : <https://pressroom.oecs.org/oecs-publishes-blue-economy-case-study>)

Le projet de paysage océanique régional des Caraïbes de l’OECD (CROP) a également été mis en œuvre dans cinq pays, avec pour objectif principal d’accélérer le développement de l’économie bleue, financée par le Fonds pour l’environnement mondial (FEM) et géré par la Banque mondiale. En plus de CROP, ‘Libérer l’économie bleue des Caraïbes orientales’ (UBEEC) est un projet qui vise à promouvoir la pêche, l’aquaculture, la gestion des déchets et le tourisme. Il vise à stimuler la prospérité économique, à accroître l’emploi et à lutter contre la pollution marine. Un autre programme en cours, lié aux travaux du programme AMEP, et soutenant les aspirations de l’OECD en matière d’économie Bleue durable, est intitulé “Construire la résilience dans les Caraïbes orientales grâce à la réduction des projets sur les déchets marins” (ReMLIT). Ce projet, soutenu par le gouvernement de la Norvège, vise à réduire et à contrôler la pollution marine dans les Caraïbes orientales, est mis en œuvre dans six pays.⁴

L’économie Bleue durable appelle à une gestion et une conservation intelligentes des ressources côtières pour stimuler la croissance économique, tout en protégeant les écosystèmes océaniques et côtiers et le développement fondée sur l’économie bleue durable permettra aux Caraïbes de promouvoir la croissance des secteurs productifs existants, se développer dans les industries bleues émergentes, améliorer la sécurité alimentaires et potentiellement réduire la dépendance à l’égard des combustibles fossiles importés.⁵ La création d’une économie bleue durable et équitable dépend de la conception proactive et rapide de la mise en œuvre de politiques systématiques, audacieuses et judicieuses, fondées sur les sciences et l’interdisciplinaire de l’océan et les sciences faites par les processus de gouvernance inclusifs.⁶

La communauté des Caraïbes (CARICOM) a également développé “l’économie Bleue écosystème Marin Plus (CLME+) : Promouvoir les priorités nationales de l’économie bleue à travers Programme d’Aménagement de l’espace marin dans le grand écosystème marin des Caraïbes Plus” CE projet est financé par le FEM. Le projet stimulera l’économie bleue grâce au transport maritime, l’aménagement du territoire et les aires marines protégées, l’approche écosystémique de la pêche, et le développement des chaînes de valeur de pêche durables.⁷

La comisión Centroamericana de Ambiente y Desarrollo (CCAD) et le Sistema de la Integración Centroamericana (SICA), ont mis en oeuvre la gestion intégrée “Ridge to Reef”, un projet d’éco région des récifs mésoaméricains (MAR2R) qui vise à renforcer la gouvernance du

⁴ Réduire la Pollution Marine dans l’Est des Caraïbes (ReMLit) (Disponible à : <https://oecs.org/en/marine-pollution-eastern-caribbean>)

⁵ FINANCER L’ÉCONOMIE BLEUE (Disponible à : <https://www.caribank.org/sites/default/files/publication-resources/Financing%20the%20Blue%20Economy-%20A%20Caribbean%20development%20opportunity.pdf>)

⁶ Bennett, N. J., Cisneros-Montemayor, A. M., Blythe, J., Silver, J. J., Singh, G., Andrews, N., ... & Sumaila, U. R. (2019). Towards a sustainable and equitable blue economy. *Nature Sustainability*, 2(11), 991-993. (Disponible à : <https://www.nature.com/articles/s41893-019-0404-1.pdf>)

⁷ New GEF-Funded Blue Economy Initiative begins in Caribbean (Disponible à : <https://today.caricom.org/2020/03/05/new-gef-funded-blue-economy-initiative-begins-in-caribbean/>)

système récif mésoaméricain (MAR) et créer des conditions propices à positionner l'approche crête-récif dans la gestion des ressources aquatiques, côtières et marines.⁸

SICA dispose également d'un plan stratégique pour la période 2017-2021 qui vise à établir la base pour générer une croissance basée sur l'utilisation durable des ressources marines et côtières, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des populations centraméricaines personnes, en mettant l'accent sur l'approche de la durabilité - en conciliant les aspects sociaux, économiques et les aspects environnementaux. La stratégie de SICA est mise en œuvre avec l'appui de l'Union Européenne de trois façons : Par la création d'un observatoire régional de l'économie bleue avec les pays membres du SICA comme élément de gouvernance de la stratégie, la création d'un réseau régional des Universités et la socialisation de la stratégie.

La déclaration de Roatán du Sommet de l'économie bleue (2019) a été un point de départ stratégique pour certaines parties contractantes pour la promotion d'une stratégie régionale de l'économie bleue durable pour la région des Caraïbes, cet exercice reflète la contribution des océans pour l'Agenda 2030 et aux efforts d'éradication de la pauvreté; il fournit une feuille de route pour des solutions innovantes pour la gestion intégrée et durable de l'utilisation des ressources marine, et s'articule autour de trois axes naturel des écosystèmes marins côtiers, des consommation et production durables et l'intégration et l'articulation des politiques publiques dans différents secteurs, en s'appuyant sur une économie bleue durable approche pour un avenir résilient face au changement climatique.

Les exemples suivants d'initiatives en cours montrent comment les petits États insulaires en développement (PEID) intègrent l'ESE en tant que composante à part entière des politiques nationales et plans de développement.

Le gouvernement de Grenade s'emploie à placer les principes et politiques de l'économie bleue durable au cœur de sa planification nationale sur une période de quinze ans de 2020 à 2035. Les objectifs de la stratégie comprennent, sans s'y limiter à : l'amélioration de l'accès à des sources d'eau potable stables à long terme, à l'usage domestique, renforcer la réglementation des sources de pollution terrestres, appliquer des mécanismes de soutien à la protection des milieux et des communautés côtiers, augmenter la résilience pour atténuer les dégâts de l'élévation du niveau de la mer et les phénomènes météorologiques violents, soutenir la pêche à petite échelle et la recherche sur les énergies renouvelables offshore.⁹

Dans un document publié en juillet 2020, Soutenu par le PNUD, le gouvernement de la Barbade et multi-country office de l'est des caraïbes, le gouvernement de la Barbade à identifier les

⁸ Route for the Blue Economy Regional Protocol Development with a Ridge to Reef Approach -PREA-R2Rin the framework of fostering the reactivation of the Tulum - SICA-CCAD Agreements (Disponible à : https://www.sica.int/documentos/route-for-the-blue-economy-regional-protocol-development-with-a-ridge-to-reef-approach-prea-r2rin-the-framework-of-fostering-the-reactivation-of-the-tulum-sica-ccad-agreements_2_126102.html)

⁹ Grenade - Plan Général des Côtes et Plan de l'espace Marin

modalités pour placer l'économie bleue durable au cœur de sa stratégie nationale de diversification de l'économie et de création d'emplois de manière durable.¹⁰ Il est à noter qu'en 2018, la Barbade a créé le ministère des Affaires maritimes et de l'économie Bleue, facilitant la transition vers l'utilisation durable des ressources océaniques.

Les stratégies d'économie bleue durable ne concernent pas uniquement les îles des Caraïbes, les États-Unis ont présenté plus tôt cette année un plan stratégique pour l'économie bleue 2021-2025. Ils se concentrent sur le transport, les zones économiques exclusives (ZEE), la promotion des fruits de mer et de la pêche aux États-Unis, le tourisme et la résilience des communautés proches des océans, des côtes et des Grands Lacs.¹¹

En Mai 2021, lors du conseil ministériel du mécanisme régional des pêches des Caraïbes (CRFM), les ministres ont convenu de mettre en avant l'économie bleue en réponse aux pertes dues à la pandémie de la COVID-19 et aux risques naturels auxquels les États membres ont été confrontés cette année. Les ministres de la pêche de la région se réuniront à nouveau en octobre 2021 pour la 11e réunion spéciale où il est attendu qu'une stratégie de mobilisation des ressources pour l'économie bleue durable soit envisagée. D'autres initiatives envisagées par le Conseil ministériel du CRFM comprennent les "Produits de sargasses pour la résilience climatique dans les Caraïbes", une initiative de 3 ans, financée par le gouvernement de la Nouvelle-Zélande, qui explora les opportunités potentielles pour les pays de générer des revenus à partir de produits finis à fabriquer à partir d'algues sargasses. Le projet COASTFISH financé par le gouvernement du Japon, fera progresser la cogestion des pêches côtières. Le programme de système sanitaire et phytosanitaires récemment lancé par l'UE vise à aborder le contrôle de la qualité et la sécurité sanitaire du poisson, les exportations et les importations, devrait contribuer à stimuler un important moteur de la croissance économique grâce à des débouchés commerciaux internationaux accrus.

La "Sustainable Islands Platform" (SIsP) explore des moyens de soutenir les territoires insulaires dans leur poursuite de la durabilité et de la prospérité. Développée par la Banque interaméricaine de développement (BID), la plateforme existe sous trois piliers clés pour la région des Caraïbes : Résilience climatique, l'économie circulaire et l'économie bleue, considérées comme un modèle pour soutenir une croissance économique significative dans la région. La Banque se concentre sur l'économie bleue en tant que moteur du bien-être et de la prospérité, et investit dans des projets connexes tels que le programme développé avec le Commonwealth et les Bahamas pour promouvoir la compétitivité, la résilience environnementale et la diversification en promouvant l'économie bleue. D'autres projets sont soutenus, comme le projet "Blue Carbon Restoration in Southern Clarendon" en Jamaïque.

¹⁰ Étude de cas des Barbades sur L'Économie Bleue (Disponible à : https://www.bb.undp.org/content/barbados/en/home/library/undp_publications/barbados-blue-economy-scoping-study.html)

¹¹ Stratégie de NOAA sur l'Économie Bleue 2021 - 2025 (Disponible à t: <https://aambpublicoceanservice.blob.core.windows.net/oceanserviceprod/economy/Blue-Economy%20Strategic-Plan.pdf>)

Il convient de noter que l'économie bleue est également un élément essentiel du Green Deal de la Commission européenne. L'économie Bleue est considérée comme essentielle pour atteindre la neutralité climatique et l'objectif zéro pollution, passer à une économie circulaire, préserver la biodiversité et la nature et soutenir l'adaptation au climat et la résilience côtière.¹² (--) Le conseil de l'union européenne a approuvé ses conclusions sur l'économie bleue durable dans lesquelles elle invite les États membres à travailler en étroite coopération avec les conventions et plans d'action des mers régionales (RSCAPs) et encourage la coopération, la synergie, l'échange de connaissances et de bonnes pratiques mettre en œuvre les politiques de l'économie bleue.

Ces initiatives en cours ne sont que quelques exemples des nombreuses politiques, programmes, projets et plans en cours dans la région. DE nombreux donateurs, partenaires au développement, ONG et secteur privé ont rejoint certains gouvernements régionaux pour ancrer les aspirations de la région sur le cadre de l'économie bleue. La convention de Carthagène, qui se concentre principalement sur les questions de protection de la biodiversité, de réduction de la pollution et d'encouragement de la coopération entre États membres, offre déjà une solide plate-forme régionale de négociation sur la "protection et le développement du milieu marin. Le cadre de l'économie Bleue actuel s'intègre à la fois domaines de protection et de développement, avec un soutien aux pays dans les domaines clés de la politique et le développement des capacités, la gestion des connaissances, l'échange des meilleures pratiques et l'établissement d'une approche régionale convenue pour éclairer l'action nationale.

Approche du Programme

Les écosystèmes marins représentent plus de 80 pour cent des États membres et territoires de la CARICOM, soutenant non seulement la pêche, mais aussi le tourisme, le transport maritime, l'énergie et d'autres piliers économiques. Ils sont également essentiels aux moyens de subsistance durables des communautés côtières et la sécurité alimentaire pour les marchés, même au-delà de leurs frontières. Malgré les menaces auxquelles la région est confrontée : le changement climatique, l'acidification des océans, la pollution marine et les pratiques de pêche non responsable, le modèle de l'économie bleue durable est très prometteur pour répondre à ces problèmes.

L'océan est touché de manière disproportionnée par l'augmentation du dioxyde de carbone (CO²) et autres émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des activités humaines. CEla provoque des changements dans la température de l'eau, l'acidification et désoxygénation des océans, entraînant des modifications de la circulation océanique et sa chimie, l'élévation du niveau de la mer, l'intensité accrue des tempêtes, ainsi que les changements dans la diversité et l'abondance des espèces marines. La dégradation des écosystèmes côtiers et marins menace la

¹² LE RAPPORT 2020 DE L'UE SUR L'ÉCONOMIE BLEUE (Disponible à : https://blueindicators.ec.europa.eu/sites/default/files/2020_06_BlueEconomy-2020-LD_FINAL-corrected-web-acrobat-pro.pdf)

sécurité physique, économique et alimentaire des communautés locales, ainsi que les ressources pour le commerce mondial. Le changement climatique affaiblit la capacité de l'océan et des côtes à fournir des services écosystémiques capitaux tel que la nourriture, le stockage du carbone, la production d'oxygène, ainsi que pour soutenir les solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique. La gestion durable, la conservation et la restauration des écosystèmes dont dépendent les populations. Une trajectoire vers de faibles émissions de carbone est indispensable pour préserver la santé de l'océan.¹³ Le rôle de la Convention de Carthagène en tant que gardienne de la gouvernance des océans dans la région pourrait être considéré dans un contexte de développement de stratégie régionale, fournissant la base par laquelle les États, les partenaires et les parties prenantes progressent vers l'économie bleue durable.

L'industrie de la pêche de la région des Caraïbes est parmi les plus vulnérables au changement climatique dans le monde. Le changement climatique a augmenté la fréquence et l'intensité des cyclones tropicaux, résultant en des mers plus chaudes, une acidification accrue de l'océan et une élévation du niveau de la mer, parmi d'autres incidences. Cela a conduit à des coûts financiers et temporels plus élevés associés à la pêche et à une réduction de la durabilité de la pêche commerciale, ce qui entraîne une baisse des captures de poisson, moins de revenus et des possibilités d'emploi réduites. L'industrie est également très sensible à la pêche illégale et à la pollution, qui menace les zones côtières et marines. Ces polluants incluent des hydrocarbures pétroliers, des sédiments, des nutriments, des pesticides, des déchets et des débris marins, et des substances toxiques dans les égouts.¹⁴

Non seulement les États des Caraïbes sont plus que jamais confrontés à la crise climatique, y compris à des événements météorologiques extrêmes, mais de nombreux pays ont également connu un grave déclin économique sans précédent en raison de pertes dans le secteur du tourisme en 2020 et 2021. Compte tenu de l'impact de la pandémie de COVID-19, les décideurs politiques appellent de toute urgence au déploiement national de l'économie bleue durable. Ceci est plus crucial que jamais pour assurer une économie qui à la fois augmente la capacité de chaque pays des Caraïbes et est également durable. Dans ce contexte, il est clair que le rôle de la Convention de Carthagène à travers ses travaux en cours sur les déversements d'hydrocarbures et les protocoles LBS permettra de prévenir ou de réduire ce type de pollution associé aux initiatives de l'économie bleue durable.

Les économistes ont souligné le besoin crucial de diversifier les économies des pays des Caraïbes par rapport à l'actuelle dépendance excessive au tourisme. Il existe de nombreux exemples de l'impact que des chocs tels que les ouragans, les maladies à transmission vectorielle ou, comme c'est le cas actuellement, une pandémie, peuvent avoir sur les revenus, plongeant

¹³ L'océan et le changement climatique (Disponible à : <https://www.iucn.org/resources/issues-briefs/ocean-and-climate-change#solutions>)

¹⁴ FINANCER L'ÉCONOMIE BLEUE (Disponible à : <https://www.caribank.org/sites/default/files/publication-resources/Financing%20the%20Blue%20Economy-%20A%20Caribbean%20development%20opportunity.pdf>)

les économies des Caraïbes dans une situation financière désastreuse avec peu d'options pour accéder à des financements concessionnels.¹⁵ L'Initiative financière du PNUE travaille avec l'Union européenne et d'autres partenaires pour développer une gamme d'options de financement pour la diversification et le développement des secteurs l'économie bleue durable afin de promouvoir la conservation et l'utilisation durable des ressources océaniques.

L'économie bleue peut contribuer à l'atténuation du changement climatique en développant les énergies renouvelables offshore, la décarbonation des transports maritime et le verdissement des ports. Il favorise la circularité dans les économies en renouvelant les normes de conception des engins de pêche, pour le recyclage des navires et pour le déclassement des plates-formes offshore. Développer des infrastructures vertes dans les zones côtières contribuera à préserver la biodiversité et les paysages, tout en profitant au tourisme et à l'économie côtière. Les activités telles que la pêche, le pétrole et le gaz offshore, le transport maritime et le tourisme, y compris le tourisme de croisière, sont reconnus comme des composantes majeures de l'économie Bleue.¹⁶ L'économie bleue durable est non seulement bonne pour l'environnement et les économies des États membres, mais également pour un certain nombre d'autres questions, notamment l'égalité entre les sexes. En effet, les femmes constituent la majeure partie de la main-d'œuvre dans le tourisme côtier et maritime et la pêche, les principaux secteurs de l'économie bleue.¹⁷ Des études ont montré que l'économie bleue durable peut aider les mères célibataires et les femmes chefs de famille grâce à des facteurs tels que l'augmentation de la sécurité alimentaire, la qualité de l'eau et de nouvelles opportunités d'emploi ; encourager les femmes à entrer dans des domaines plus technologiques et/ou dominés par les hommes ; et motiver les garçons à rester à l'école ou aider les décrocheurs à s'aventurer dans des domaines plus pratiques.¹⁸ Alors que l'ONU a l'intention de « Delivering as One »¹⁹ (agir de manière commune), il est crucial que les contributions de différentes agences alignent notre travail et créent une synergie sur une variété de sujets autour de l'économie bleue, y compris l'égalité entre les sexes. L'expérience du Secrétariat en Jamaïque utilisant l'approche de la sécurité humaine sera un avantage alors que nous cherchons à nous associer à d'autres agences des Nations Unies pour aider les États à fournir des services durables.

¹⁵ Débloquer le potentiel de L'Économie Bleue (Disponible à : <https://antigua-barbuda.com/unlocking-the-potential-of-the-blue-economy>)

¹⁶ Hassanali, K. (2020). CARICOM and the blue economy—Multiple understandings and their implications for global engagement. *Marine Policy*, 120, 104137. (Disponible à: <https://reader.elsevier.com/reader/sd/pii/S0308597X20301123?token=C60005473D585E2F9B300DAC7FEC70408FA0D2CC83755A863B973D5900E8962E79C4366187D56DE52282D6316447B8B5&originRegion=eu-west-1&originCreation=20210521171202>)

¹⁷ L'Économie Bleue est un océan d'opportunité pour avancer l'égalité des genres (Disponible à : <https://unctad.org/news/blue-economy-ocean-opportunity-advance-gender-equality>)

¹⁸ Allard, A., & Bauer, C. (2018). The possible effects of the blue economy on gender equality in the Republic of Seychelles.

¹⁹ General Assembly of the United Nations (Disponible à : <https://www.un.org/en/ga/deliveringasone/>)

L'économie bleue durable ouvre de nouvelles pratiques qui peuvent et devraient améliorer les moyens de subsistance. L'aquaculture par exemple, qui permet à la population locale d'avoir une stabilité en termes de localisation et ainsi d'améliorer la stabilité des ménages mais aussi l'éducation et l'offre de santé. Il garantit également un financement sûr et stable. D'autres initiatives telles que le carbone bleu ou l'aménagement du territoire des zones économiques exclusives (ZEE) sont également à explorer dans le cadre de l'économie bleue durable. Bien que l'économie bleue durable soit un changement de paradigme majeur, avec les bons financements et la volonté politique, cela est possible car les connaissances nécessaires sont déjà là.

Les besoins de recherche seront également identifiés, alors que la région pivote vers ce paradigme repensé. Les capacités techniques dans l'ensemble des sciences nécessaires au succès de l'économie bleue le développement est souvent faible dans les pays des Caraïbes, surtout si l'on considère la gamme complète des apports bio-géophysiques et des sciences sociales qui sont essentiels à la planification, la mise en œuvre, le suivi (progrès et impacts) et l'évaluation des initiatives de l'économie bleue. Sans une attention accrue aux besoins scientifiques de nombreuses composantes du développement de l'économie bleue, à la fois ancien et nouveau, les progrès sont susceptibles d'être mal conseillés et aléatoires. Le développement fondé sur la science ne consiste pas seulement à avoir de bons scientifiques, il s'agit de convertir leurs résultats en informations utilisables dans la prise de décision et dans la création de voies pour l'utilisation de ces informations dans la pratique.²⁰ Le rôle du Secrétariat serait de veiller à ce que cet échange de bonnes pratiques soit aussi fluide que possible entre les pays. Si une économie bleue durable doit être développée dans la région des Caraïbes, elle ne peut que grâce à des efforts coordonnés, et le Secrétariat de la convention de Carthagène, avec ses centres d'activités régionales et ses réseaux d'activités régionales d'experts, peut apporter son soutien sur les aspects durables de l'économie bleue stratégies des États membres.

²⁰ Clegg, P., Mahon, R., McConney, P., & Oxenford, H. A. (2020). 19 The Blue Economy in the Wider Caribbean. *The Caribbean Blue Economy*, 24. (Disponible à : <https://books.google.fr/books?hl=en&lr=&id=rJgAEAAAQBAJ&oi=fnd&pg=PT201&dq=blue+economy+caribbean&ots=IsE-UWbiAq&sig=tVFdgFrAmYXaiGnkb834BpXvnbQ#v=onepage&q=blue%20economy%20caribbean&f=false>)

Annexe 1

Brouillon

Termes de référence (TDR) Groupe de travail sur l'économie Bleue

Contexte

Des océans sains sont essentiels pour un avenir durable pour les humains et la planète ; ils sont à la base du bien-être humain et de l'activité économique essentielle fournissant de l'eau propre, des pêches, des possibilités de loisirs et le recyclage des nutriments ; ce sont des habitats de pépinière clés, des puits de carbone, avec une riche biodiversité qui sous-tend la résilience. Des océans sains contribuent à la plupart des ODD, mais plus particulièrement aux objectifs 6 : Eau Propre et assainissement ; 13 actions pour le climat, 14 Vie sous l'eau et 15 Vie terrestre. Ils sont fondamentaux pour les secteurs économiques en Amérique latine et dans les Caraïbes, notamment la pêche, le transport maritime et le tourisme, et offrent un potentiel nouveau mais inexploité dans des domaines tels que l'énergie éolienne offshore, les minéraux et la mariculture.

Cependant, la santé des océans et des côtes décline rapidement à mesure que les pressions humaines sur les océans et les côtes augmentent. Avec une population humaine croissante et une demande croissante de nourriture, les activités économiques, notamment l'agriculture et la pêche, se développent dans le monde, entraînant une pression accrue sur les environnements côtiers et marins. Dans le même temps, d'autres activités marines et côtières et l'exploitation des ressources, ainsi que les activités terrestres, constituent des menaces accrues pour la biodiversité marine et les écosystèmes associés. La récente évaluation mondiale 2019 de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) conclut que les progrès vers les objectifs mondiaux de conservation et de restauration marines varient de faibles à modérés. Il souligne que la biodiversité et les écosystèmes marins continuent de faire face à de multiples menaces dues aux activités humaines, notamment la dégradation et la destruction des habitats, la pollution, notamment les déchets marins/plastiques et microplastiques, les eaux usées, les nutriments, les déversements de pétrole, ainsi que la pêche non durable et non réglementée, l'acidification des océans et l'augmentation rapide des effets du changements climatique. Dégradation croissante des écosystèmes marins et côtiers, par ex. des récifs coralliens et l'invasion de certaines espèces envahissantes comme les sargasses entraînent la perte de biodiversité et menacent les économies et les moyens de subsistance dans les pays et les communautés côtiers. Les écosystèmes marins dégradés augmentent également la vulnérabilité des communautés côtières et des petits États insulaires en développement (PEID) au changement climatique.

Un problème de distribution est ancré dans ce récit, car les communautés côtières pauvres et vulnérables sont susceptibles d'avoir des niveaux particulièrement élevés de dépendance vis-à-vis de la nature. Les principales causes de ce déclin sont des modèles non durables de consommation et de production de ressources à l'échelle mondiale, un désalignement des

politiques et des incitations économiques, et l'augmentation rapide des populations dans les zones côtières, nécessitant des ressources pour une bonne vie, une bonne santé et le développement économique.

Le problème immédiat est la prolifération non coordonnée de nombreux secteurs marins et côtiers, provoquant une surexploitation des ressources et des impacts environnementaux cumulatifs élevés. Un autre problème plus systémique est celui des modèles économiques actuels qui encouragent le gaspillage et l'utilisation à court terme des ressources naturelles, avec un manque d'imputabilité et de responsabilité pour ses conséquences.

L'économie bleue

Les efforts de gestion, de restauration et de sauvegarde des écosystèmes marins et côtiers et de la biodiversité, et de maintien de leur contribution aux populations, nécessiteront une transition vers des économies océaniques durables pleinement intégrées dans les systèmes de gouvernance des océans et des côtes basés sur les écosystèmes. Cette transition comprend le recadrage du développement des économies océaniques autour du double besoin de gérer durablement le capital naturel qui les sous-tend et l'adoption d'une politique fiscale verte et d'autres principes et incitations économiques dans les politiques sectorielles/intersectorielles et la planification macro-économique qui prend en compte les la dépendance et l'impact de différents secteurs pour offrir des avantages sociétaux à long terme. En fin de compte, une telle transition créerait et soutiendrait un récit économique vert/bleu tourné vers l'avenir pour remplacer le récit économique actuel des océans principalement axés sur la croissance, en utilisant les océans dans un espace d'exploitation sûr de la planète pour l'humanité et des avantages équitables. De telles approches de l'économie bleue durable aideraient également à offrir des avantages en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, ainsi que des opportunités de développement socio-économique durable et inclusif grâce à des solutions basées sur la nature.

L'économie bleue ou également appelée « économies basées sur l'océan » est définie par le PNUE comme une économie basée sur une vision « d'amélioration du bien-être et d'équité sociale, tout en réduisant considérablement les risques environnementaux et les pénuries écologiques » et par la Banque mondiale comme « l'économie durable l'utilisation des ressources océaniques pour la croissance économique, l'amélioration des moyens de subsistance et des emplois, tout en préservant la santé des écosystèmes marins et côtiers ». C'est un terme qui décrit les actuelle et futurs gains et avantages des écosystèmes marins et côtiers par le biais de politiques intégrées et d'approches de gestion durable, ainsi que leur financement durable, pour générer des changements socio-économiques à long terme qui créent des emplois viables, éradiquent la pauvreté et renforcent la résilience au changement climatique, sans compromettre le capital naturel sur lequel repose ce développement.

L'économie bleue comprend les activités économiques qui se déroulent directement dans l'océan et les mers adjacentes aux zones côtières et/ou utilisent les produits de la mer pour la consommation ou comme source de revenus. Elle comprend également des activités telles que

les activités terrestres ayant un impact direct sur l'océan, comme l'agriculture (via les pesticides, le ruissellement de nutriments et d'engrais), ou les biens de consommation (via les déchets, le plastique, etc.) et la pharma (via les eaux usées et la pollution chimique). L'économie bleue appelle donc à une gestion efficace et durable de l'utilisation des ressources côtières et marines, y compris, le cas échéant, une conservation qui contribue en même temps à une croissance économique équitable et à un développement durable à long terme. Pour les petits États insulaires en développement (PEID) de la sous-région des Caraïbes, les approches de l'économie bleue pourraient être l'épine dorsale de la réalisation du programme des ODD à l'horizon 2030, car elles offrent un potentiel énorme pour de nouveaux projets et activités basés sur l'océan qui sont financièrement durables, à faible émission de carbone, résilients au climat et adaptés aux besoins des parties prenantes locales tout en ayant un impact social et environnemental positif.

L'économie bleue, en tant qu'approche spécifique ou combinée d'approches de développement, permettra à la région d'Amérique Latine et des Caraïbes de promouvoir la croissance, l'expansion et la modification des secteurs existants, de se développer dans les industries bleues émergentes, d'améliorer la sécurité alimentaire et potentiellement de réduire la dépendance aux combustibles fossiles importés. Celles-ci devraient être améliorées par un renforcement institutionnel rigoureux, une sensibilisation, des politiques de soutien et des investissements et des infrastructures de démarrage.

- Pêche et aquaculture - conchyliculture marine
- Tourisme côtier et maritime
- Biotechnologie marine
- Énergie marine renouvelable - action éolienne offshore, océanique et éolienne
- Transport maritime/Expédition, - Transport de fret ; le transport des passagers
- Construction et réparation navales

Le développement d'une stratégie régionale d'économie bleue durable offre un potentiel d'investissement en capital privé plus important et de financement innovant pour le développement durable dans différents secteurs à partir de nouvelles sources de financement actuelles et potentielles telles que les donateurs bilatéraux, les banques de développement, par exemple. Banque Interaméricaine de Développement, la Banque mondiale, la Banque de Développement des Caraïbes, les fondations environnementales intéressées par les questions côtières et marines et le secteur privé. D'autres mobilisations de ressources et la mise en œuvre par le biais de partenariats avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le financement vert pour le climat, les fondations, les fiducies, la Décennie des Nations Unies et des partenariats thématiques, par exemple les récifs coralliens, les tortues marines. D'autres mobilisations de ressources et la mise en œuvre par le biais de partenariats sont avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le financement vert pour le climat, les fondations, les fiducies, la Décennie des Nations Unies et des partenariats thématiques, par exemple les récifs coralliens, les tortues marines.

Mandat

C'est dans cet esprit que la réunion intersessionnelle du Forum des ministres de l'environnement d'Amérique latine et des Caraïbes qui s'est tenue à Bridgetown, à la Barbade, les 5 et 6 novembre 2019 a conseillé la création d'un groupe de travail sur l'économie bleue et a chargé le Secrétariat de prendre les mesures nécessaires pour faciliter la création du groupe, en reconnaissant que les océans offrent un potentiel énorme - en termes de secteurs productifs, de moyens de subsistance et de sécurité alimentaire - et ont besoin de véritables partenariats pour développer ce potentiel.

La réunion a été en outre encouragée par les résultats de la dix-huitième réunion intergouvernementale sur le plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et de la quinzième réunion des parties contractantes (COP) à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes en Roatan, Honduras, 5 et 6 juin 2019, en particulier la décision IV sur l'élaboration d'une nouvelle stratégie du programme pour l'environnement des Caraïbes qui aurait pour objectif principal les économies océaniques ou l'économie bleue.

Le Sommet sur l'économie bleue qui a suivi la COP, à Roatán, au Honduras, du 6 au 7 juin 2019, a également appelé à des actions efficaces qui permettent la conservation et l'utilisation durable des ressources marines et côtières en vue du développement durable de pays de la région.

Cela était également basé sur la recommandation du Secrétariat de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et de leurs ministres et ambassadeurs présents au Sommet sur l'économie bleue de novembre 2018, d'élaborer une stratégie d'économies océaniques/économie bleue durables dans la région des Caraïbes, ainsi que la création d'un groupe de travail intersessions pour soutenir l'élaboration d'une telle stratégie et d'un cadre d'aide à la décision et d'habilitation associé.

Il existe clairement une dynamique dans la région pour explorer les voies, les opportunités, les stratégies et les actions politiques de l'économie bleue pour une utilisation efficace des ressources, durable et équitable des services écosystémiques marins et côtiers, mais aussi pour examiner les défis et les obstacles qui peuvent entraver l'adoption et la transition à ces approches de l'économie bleue.

Rôle du groupe de travail

Le groupe de travail proposé identifiera et discutera des problèmes clés, des défis, des solutions innovantes et des approches transformatrices, des opportunités et des perspectives régionales dans le cadrage et la mise en œuvre de l'économie bleue ; élaborer une stratégie régionale holistique et un cadre d'aide à la décision et d'habilitation pour soutenir les pays ; élaborer et mettre en œuvre des politiques et des actions économiques durables fondées sur les océans qui garantissent une utilisation durable, efficace et équitable des ressources côtières et marines, tout en équilibrant les priorités économiques, environnementales et sociales. Grâce à des expériences partagées et à l'élaboration de scénarios en collaboration, la stratégie et le cadre habilitant aideraient les pays de l'Amérique Latine Caraïbes à identifier et à traiter les facteurs économiques

de la dégradation de l'environnement et les lacunes politiques qui accélèrent actuellement la pollution côtière, la surexploitation des ressources, le développement côtier non coordonné et la vulnérabilité climatique à l'interface terre-mer. Il renforcera la résilience côtière comme condition préalable au progrès sociétal.

En s'inspirant d'initiatives et d'expériences à plusieurs échelles au sein et entre les pays de l'Amérique Latine et des Caraïbes, le groupe de travail combinera et appliquera des outils de connaissances, d'évaluation et de scénario sur le capital naturel et les services écosystémiques, les vulnérabilités et les risques côtiers, les politiques économiques vertes, les moteurs économiques-sociaux couplés, la planification holistique des activités humaines et les technologies vertes économes en ressources, en se concentrant sur le caractère spécifique des océans et des côtes. Cela comprend l'analyse des compromis entre les avantages d'un seul secteur par rapport à leurs impacts environnementaux et sociaux cumulatifs et l'amélioration de la circularité dans les politiques économiques durables basées sur les océans et les approches sectorielles. Le groupe de travail abordera les points suivants étapes stratégiques et actions transformatrices :

- Définir les économies bleues basées sur l'océan pour la région – clarification de ce à quoi ressemble l'économie bleue en termes pratiques – quelles sont les caractéristiques déterminantes d'une économie bleue, les objectifs, le rôle et les principes d'une économie bleue ;
- Compréhension pratique du potentiel de l'économie bleue dans les limites planétaires des océans et des côtes d'un pays ou d'une région spécifique. Quels principes et cadres existent ou doivent être développés pour articuler les limites planétaires des océans ? Comment SBE est-il défini et suivi dans ces limites ;
- Des mesures tangibles et spécifiques des impacts et de la dépendance des différents secteurs de l'économie bleue sur les services écosystémiques marins et côtiers, y compris la quantification des impacts cumulatifs du secteur bleu et les interrelations des secteurs sur les services écosystémiques partagés pour les analyses de compromis et la prise de décision ;
- Quelles sont les opportunités de poursuivre ce travail aux niveaux national et régional, y compris à travers les mécanismes existants, etc.
- Visualiser différentes voies de transition – prise en compte des priorités et des besoins nationaux, adaptés aux caractéristiques régionales ;
- Décrire les efforts en cours pour développer des stratégies nationales, sous-régionales et/ou régionales pour les économies basées sur le bleu/l'océan – pourrait considérer les projets en cours et prévus comme une sorte d'exercice de bilan ;
- Identifier les lacunes en matière de politique et de réglementation, une méthodologie pour identifier les opportunités clés de l'économie bleue,
- Aborder les problèmes et les solutions transfrontaliers ;
- Traiter les impacts et les implications de COVID-19 sur la transition vers l'économie bleue ;

- Explorer des mécanismes de gouvernance intégrés pour une utilisation optimale de l'océan ;
- Permettre la mise en œuvre des politiques et de la gestion ;
- Identifier un soutien ciblé au renforcement des capacités ;
- Investir dans des océans sains offre un bon rendement et contribue aux économies nationales et au développement durable ;
- Envisager des liens avec les initiatives existantes ;
- Les actions politiques nécessaires pour rendre compte de la pleine valeur du « capital naturel » des océans ;
- Besoin de communiquer la valeur des océans aux intervenants de l'industrie pour la planification et la gestion sectorielles et intersectorielles ;
- Les économies circulaires, l'efficacité des ressources et la consommation et la production durables dans les secteurs bleus peuvent soutenir la rentabilité globale des océans ;
- Il est essentiel d'impliquer les communautés locales et les parties prenantes dans la planification et le partage des avantages de l'océan ;
- Principes de financement de l'économie bleue <https://www.unepfi.org/ecosystems/sustainable-blue-economy-finance/the-principles/> pour éclairer les actions des gouvernements, des organisations de développement, du secteur privé et de la société civile.
- Envisagez d'utiliser des solutions fondées sur la nature pour offrir des avantages en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, ainsi que des opportunités de développement socio-économique durable et inclusif.

Ce faisant, les pays et les institutions de l'Amérique Latine et des Caraïbes combinent leur expertise et leurs efforts dans les programmes et activités nationaux/régionaux, y compris l'Initiative pour une économie verte inclusive, l'économie environnementale et l'évaluation du capital naturel, L'économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB), l'évaluation intégrée des écosystèmes, la planification et la gestion écosystémiques, la production et la consommation, les politiques commerciales pour la durabilité environnementale et le financement vert innovant. Une telle harmonisation des politiques, des connaissances et des activités peut également aider à stimuler les investissements publics et privés dans des approches qui permettent des océans et des côtes sains et productifs à long terme pour le bien-être humain et la résilience face aux changements environnementaux.

L'un des principaux résultats à l'appui d'une stratégie régionale d'économie bleue/océanique de l'ALC sera une proposition de « cadre d'aide à la décision et d'habilitation » pour contextualiser, développer et mettre en œuvre des voies et stratégies nationales et régionales pour une économie océanique durable. Le cadre d'aide à la décision et d'habilitation personnalisera et combinera :

- (i) Connaissances et capacité de prévision utilisant la cartographie, l'évaluation intégrée et l'évaluation de la santé, des services, des vulnérabilités et des risques des écosystèmes ;

- (ii) Évaluation environnementale stratégique, analyses de compromis et outils de scénario pour un soutien politique intégré, la prise de décision et la planification spatiale des objectifs et pressions concurrents du secteur marin et côtier ; et
- (iii) Des modèles macro-économiques pour soutenir l'élaboration de politiques et de stratégies intégrées d'économie verte qui intègrent la circularité économique et l'efficacité des ressources dans le développement côtier.

Le cadre propice à l'économie bleue/océanique qui en résultera comprendra des outils et des conseils sur des politiques, des stratégies, des instruments juridiques et économiques efficaces et des capacités institutionnelles pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques intersectorielles, avec des principes directeurs pour le financement.

La mise en œuvre sur le terrain peut être guidée et facilitée par les « Principes de financement de l'économie bleue durable » et l'Initiative (hébergée par l'ONU Environnement avec la Commission européenne, la Banque européenne d'investissement, le WWF et le World Resources Institute) activités de conservation et de verdissement du secteur bleu qui génèrent de bons rendements, tout en garantissant des avantages sociaux et environnementaux.

Les résultats immédiats attendus de la Stratégie comprennent des politiques nationales et régionales d'économie bleue durables sur le plan environnemental ; stratégies de mise en œuvre ; des orientations sur les approches sectorielles économes en ressources et circulaires ; et le renforcement des capacités institutionnelles et des principes de financement, permettant une utilisation plus efficace et durable des services écosystémiques marins et côtiers.

D'ici une décennie, la Stratégie devrait générer un changement de comportement dans la manière dont les gouvernements de l'ALC, le secteur privé et la société civile s'engagent et investissent dans l'utilisation durable des ressources et la réduction des impacts humains sur les écosystèmes marins et côtiers à l'appui d'un environnement durable résilient au climat et basé sur l'océan développement—assurer des océans et des côtes sains et résilients comme condition préalable à la sécurité alimentaire et à un développement social et économique prospère.

Le groupe de travail serait soutenu par le Forum sur l'Amérique Latine et les Caraïbes du Secrétariat du Ministre et le Secrétariat de la Convention de Carthagène (CAR/RCU/CEP) qui aideraient également à l'obtention de fonds pour les activités du Groupe de travail ainsi qu'à coordonner la formulation et l'adoption de recommandations du Groupe de travail, afin de faciliter le processus de prise de décision au niveau régional.

Modalités du groupe de travail et composition

Le groupe de travail proposé tel que décrit ci-dessus sera multilatéral, multisectoriel, multidisciplinaire et adoptera une approche participative pour l'élaboration d'une stratégie d'économie bleue. Il sera composé de représentants nationaux des ministères responsables de l'Environnement, de la Planification, des Finances et du Développement économique des pays de l'ALC ; Etats membres - Parties à la Convention de Carthagène ; praticiens et experts reconnus ayant un intérêt et une expertise réels dans les ressources océaniques/l'économie bleue et les domaines connexes provenant d'agences intersectorielles et intersectorielles, de décideurs régionaux et de praticiens de la région ALC, par ex. CARICOM le principal organe de promotion de l'intégration et de la coopération dans la sous-région des Caraïbes, l'organisation des États des Caraïbes orientales (OECS) promouvant la même chose pour les Caraïbes orientales et qui a longtemps été un champion de l'économie bleue et a récemment développé une stratégie

bleu/vert . Ces organisations régionales ont un rôle important à jouer en aidant leurs pays membres à participer pleinement aux activités du groupe de travail, entre autres, en coordonnant les activités du groupe de travail et en facilitant le processus de prise de décision au niveau sous-régional.

Mercosur, officiellement le Marché commun du Sud - un bloc commercial sud-américain qui promeut le libre-échange et la circulation fluide des marchandises, des personnes et des devises. Centres d'activités régionales comme le Centre régional d'information et de formation sur les urgences liées à la pollution marine pour la Grande Caraïbe (REMPEITC-Caribe) ; Le Centre d'ingénierie et de gestion environnementale des côtes et des baies (RAC CIMAB) et l'Institut des affaires marines (RAC IMA), des aires spécialement protégées et de la faune (SPAW-RAC) qui ont une expertise dans le contrôle de la pollution, les aires marines protégées et les espèces envahissantes, par ex. Sargasses. La Commission centraméricaine pour l'environnement et le développement (CCAD), un régime régional de coopération et d'intégration environnementale contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des populations de ses États membres.

Il comprendra des organisations du secteur privé telles que le Réseau des chambres de commerce (CARICHAM), l'Organisation du tourisme des Caraïbes (CTO) et la Fondation Sandals qui apporteront leur expérience dans le secteur du commerce et du tourisme ; les institutions financières qui ont été des leaders dans les discussions sur l'économie verte/bleue comme la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement (BID), ainsi que la Banque de développement des Caraïbes (BDC) qui a déjà formulé une stratégie pour l'économie bleue ; la société civile comme CANARI l'organisation très appréciée avec une vaste expérience de la recherche, de l'influence politique et du renforcement des capacités pour les moyens de subsistance participatifs côtiers et marins et la gouvernance des ressources naturelles dans les Caraïbes ; dans AIDA, AGRA Healthy Reefs Initiatives qui peuvent fournir une expertise substantielle dans la pêche et la restauration des récifs coralliens ; des universités/institutions de recherche, des centres d'excellence comme le SCRIPPS Institute of Oceanography de l'Université de Californie à San Diego, le principal centre de recherche sur les océans et les sciences de la terre ; les organisations internationales - agences des Nations Unies telles que la CEPALC, la FAO, le PNUD, le FEM, l'UNDCO qui fourniront une expertise (en nature), participeront à la collecte d'informations et de données, faciliteront le financement, collaboreront à l'organisation d'ateliers et au financement de la participation d'experts (le cas échéant), soutenir la coordination et la communication au sein du groupe de travail et soutenir le processus de prise de décision dans la région ALC afin d'atteindre des résultats et des recommandations bien équilibrés qui sont acceptables pour la région et peuvent être pris en compte avec le soutien de les différents partenaires en termes de mise en œuvre et de suivi.

Le groupe de travail aidera à renforcer les capacités et les actions nationales/transfrontières/régionales nécessaires pour développer et mettre en œuvre des politiques et stratégies d'économie bleue/économie basée sur l'océan et facilitera également les discussions en cours sur l'économie bleue et d'autres sujets d'intérêt pour le Forum LAC et le Contractant. Parties à la Convention de Carthagène et observateurs. (Voir l'annexe 1 pour la liste complète du groupe de travail).

- Le groupe travaillera virtuellement et par le biais de consultations écrites
- Partager des approches, des connaissances et des expériences pilotes
- Soutenir et communiquer la mise en œuvre de l'ODD 14, ainsi que d'autres ODD liés aux océans
- Identifier les opportunités de renforcement des capacités
- Lier les expertises nationales, régionales et mondiales

- Intersectoriel : de nombreuses agences/organisations marines et côtières pertinentes
- Soutien du Secrétariat du PEC, du Programme des mers régionales du PNUE, des agences gouvernementales, des universités, de la société civile, des banques de développement, des entreprises
- Travailler par correspondance, réunion annuelle, études de base décrivant le cadre de décision régional ;
- Le groupe restera en tant que comité permanent actif, sauf indication contraire du Forum LAC et de la COP de Carthagène - il n'y a pas de délai limité pour cela, il restera donc en place tant que cela sera nécessaire.

Coordonnateur

Le responsable (pourrait être le Secrétariat du Forum LAC ou le Secrétariat de la Convention de Carthagène) du groupe de travail jouera un rôle de premier plan lors de l'organisation des réunions en coordonnant les contributions des membres du groupe de travail en consultation avec eux : convoquer des réunions, le cas échéant ; veiller à ce que les contributions soient reçues en temps opportun et dans le format approprié ; orienter techniquement le travail de groupe et déterminer les sujets à discuter ; s'assurer que les résultats sont fournis comme convenu lors de chaque réunion ; représenter le groupe aux réunions régionales et internationales (le cas échéant) ; inviter de nouveaux membres et des experts ad hoc à participer à la réunion du groupe de travail ; examiner et approuver les publications et les messages produits par le groupe de travail et ; jouer un rôle de premier plan dans l'obtention de financement pour les réunions des groupes de travail.

La communication

La communication est essentielle à l'exécution efficace du programme de travail du groupe de travail, afin de maximiser la qualité des résultats. Un mécanisme de communication continue entre les membres du groupe de travail (vidéoconférence, équipes, Zoom, Skype et courrier électronique) est essentiel pour garantir la pérennité du travail du groupe entre les réunions. Il doit inclure tous les membres du Groupe de travail. Le bon fonctionnement du Groupe de travail exige également que chaque pays membre et organisation/agence identifie un point focal national à travers lequel les communications seront dirigées. Les résultats du groupe de travail seront communiqués par le biais des rapports du groupe de travail au Forum des ministres de l'environnement de l'ALC et à la COP de la Convention de Cartagena.

Réunions du groupe de travail

Des réunions du groupe de travail seront organisées au moins deux fois par an ou selon les besoins et si les ressources sont disponibles. Dans la mesure du possible, l'utilisation des outils TIC disponibles pour faciliter les réunions électroniques devrait être maximisée. Les réunions doivent utiliser des mesures rentables et, dans la mesure du possible, se greffer ou tirer parti d'autres réunions dans la région comme le Forum des ministres de l'environnement de l'ALC ou la réunion COP IGM de la Convention de Cartagena.

Annexe 2

LISTE DES MEMBRES POTENTIELS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉCONOMIE BLEUE POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARABES

Nom du groupe	Nombre de membres	Contact	Sujet d'intérêt / d'expertise
<p>Tous les pays de l'Amérique Latine et des Caraïbes/Ministre de l'environnement/Ministère de l'économie bleue</p> <p>(Pays qui ont été des « leaders » dans les discussions sur l'économie bleue/verte, Honduras ; République dominicaine ; Barbade ; Grenade ; Jamaïque ; France ; Colombie ; Guyane ; Sainte-Lucie)</p>	33	Env Focal points	Politique, gouvernance, législation etc
			<p>approche intégrée des politiques publiques dans les domaines de la pêche (y compris l'aquaculture et la mariculture), l'agriculture, le transport maritime, le tourisme, l'exploitation minière marine (minéraux) et les télécommunications (câbles sous-marins)</p>
	<p>Gestion des ressources marines, y compris l'utilisation d'outils tels que la gestion basée sur les écosystèmes, la planification spatiale marine, l'évaluation économique et les solutions basées sur la nature</p>		
	<p>menaces émergentes et nouvelles technologies, par ex. traiter les sargasses, les espèces envahissantes, l'acidification des océans, les microplastiques</p>		
	<p>véritables partenariats multisectoriels et inclusifs</p>		
	<p>économie circulaire</p>		
	<p>Adaptation au changement climatique et réduction des risques de catastrophe</p>		
	<p>mobilisation coordonnée et systématique des ressources</p>		
	<p>COVID- 19</p>		

Nom du groupe	Nombre de membres	Contact	Sujet d'intérêt / d'expertise
			Consommation et production durables
			moyens de subsistance et sécurité alimentaire
			secteurs productifs des océans
			Pollution de l'air, des terres, des mers et de l'eau douce
			Gestion des déchets solides, liquides et dangereux ;
			Gestion des déchets d'exploitation des navires et immersion en mer
			renforcement des capacités pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation
			Économies basées sur l'océan/bleues/vertes
Parties à la Convention de Carthagène	26	Focal points	Tout ce qui précède
Divisions et unités du PNUE			
Secrétariat de la Convention de Carthagène (CEP/CAR/RCU)	2	Lorna Inniss/Chris Corbin/Ileana Lopez	Tout ce qui précède Stratégie régionale comprenant des objectifs stratégiques sur la pollution, la biodiversité marine, la gestion des connaissances et les économies fondées sur l'océan.
ROLAC/CSRO	2	Vincent Sweeney/Andrea Brusco	Tout ce qui précède
PAGE, Direction générale de l'eau douce et marine, Unité marine et côtière, Équipe du cycle de vie, Commerce et océans, Équipe de politique fiscale, Mers régionales, Direction générale du commerce, PNUE FI, Connaissance de la croissance verte, Plateforme (GGKP),	12	Ole Vestergaard	Renforcement des capacités, économie verte, Initiative pour une économie bleue durable ; finance, modes de vie, commerce, connaissances, renforcement des capacités Expertise, Biodiversité ; surveillance, COVID
		Steven Stone etc	

Nom du groupe	Nombre de membres	Contact	Sujet d'intérêt / d'expertise
Groupe consultatif SBE, Centre mondial de surveillance de la conservation (WCMC)			
UN agences, programmes, fonds			
ECLAC	1		SAMOA Pathway; ODD
FAO	1		Agriculture et pêche
GEF	1		Financement
UNDP	1		Le développement durable
UN DCO Bureau régional (Panama)	1		Développement durable, coordination
Organisations Régionales			
Commission de l'OECO	1	Mrs. Joan Norville (OECS ESC) or	Stratégie Bleue/Verte
Centre régional d'information et de formation sur les situations d'urgence en cas de pollution marine pour la région des Caraïbes (REMPEITC-Caribe)	1		Pollution des déversements d'hydrocarbures, navigation, accords maritimes, coordination avec l'OMI
Le Centre d'Ingénierie et de Gestion Environnementale des Côtes et Baies (RAC CIMAB)	1		Pollution
L'Institut des Affaires Maritimes (RAC IMA)	1		Pollution/Biodiversité marine
Aires Spécialement Protégées et Faune Sauvage (SPAW-RAC)	1		Faune ; envahissantes, algues – Sargasses, Aires Marines Protégées
Secrétariat de la CARICOM	1		économies basées sur l'océan
Commission centraméricaine sur l'environnement et le développement (CCAD)	1		résilience climatique; adaptation; Restauration de l'écosystème ;
Mercosur	1		Échange

Nom du groupe	Nombre de membres	Contact	Sujet d'intérêt / d'expertise
CCCCC	1		Changement climatique ; résilience
CWWA	1		Eau et eaux usées
CRFM, WECAFC, OSPESCA	3		Pêche
ACS1	1		Tourisme durable et développement
Institutions financières			
Banque de développement des Caraïbes CDB	1		Finances Stratégie de l'économie bleue
Banque interaméricaine de développement	1		Finance Économie bleue/verte
Banque Mondiale	1		Finance Économie bleue/verte
Banque européenne d'investissement	1		Finance
CAF – Banque de développement d'Amérique latine (CAF-Banco de Desarrollo de América)	1		Finance
International Organisations			
OCDE	1		Standards
Fonds Mondiale pour la nature (WWF)	1		conservation
Institut mondial des ressources (IMR)	1		recherche
IUCN	1		Conservation, recherche, éducation Secteur privé
Secteur privé			
Réseau des Chambres de Commerce (CARICHAM)	1		Commerce
Organisation du tourisme des Caraïbes (OTC)	1		tourisme
Sandals Foundation	1		tourisme
Association maritime des Caraïbes	1		Transport maritime

Nom du groupe	Nombre de membres	Contact	Sujet d'intérêt / d'expertise
Société civile			
CANARI	1	Nicole Leotaud	Forêts, moyens d'existence et gouvernance ; Moyens de subsistance côtiers et marins et gouvernance
			Pollution du port de plaisance
			mobilisation coordonnée et systématique des ressources
			COVID 19
AIDA	1		Pêche/Récifs coralliens
AGRA	1		Pêche/Récifs coralliens
Healthy Reefs initiatives	1		Pêche/Récifs coralliens
SCRIPPS	1		Pêche/Récifs coralliens